

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Scandale au Parc Corot : un immeuble dangereux malgré de coûteux travaux

Comment expliquer que la Métropole ait engagé 460 000 euros d'argent public pour effectuer des travaux de sécurisation de la tour C alors même que le juge judiciaire souligne dans sa décision du 26/11/2021 que « le problème de sécurité est crucial dans le bâtiment » et que par ailleurs les « travaux envisagés ne garantissent cependant pas une parfaite sécurité des habitants au regard des deux cages d'escalier dont la configuration, sans enclouement ni ventilations, avec des gaines de fluides aussi vulnérables, demeurera dangereuse pour les 64 familles.»?

Il est manifeste que les décideurs ont ici préféré effectuer des travaux dont ils savaient pertinemment, selon le rapport de l'expert visé par le juge, qu'ils ne suffiraient pas à garantir la sécurité des familles plutôt que d'organiser le relogement et l'évacuation de cet immeuble comme cela a été fait pour la tour A. Cette solution de facilité s'avère aujourd'hui non seulement inefficace mais tout simplement dangereusement irresponsable.

Il n'est pas admissible d'attendre un incendie ou un drame plutôt que de reloger, sauf à considérer que l'on peut désormais dépenser de l'argent public pour malgré tout maintenir délibérément en danger des citoyens. Il est impératif d'enfin appliquer la loi et d'évacuer immédiatement cette tour dans laquelle vivent des familles et des enfants !

Alexandra Louis
Députée de la 3e circonscription des Bouches-du-Rhône

Contact presse
Gérard Blanc - 06 03 88 32 22
gerard.blanc.al@clb-an.fr



contact@alexandra-louis.fr

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Alexandra Louis députée.

[Se désinscrire](#)

